

Relevé de décisions

Copil Site Natura 2000 Côteaux calcaires de la Vallée de la Vézère

COFIL du 9 avril 2019

Monsieur Hugo MAILLOS de la Direction Départementales des Territoires de la Dordogne ouvre la réunion en rappelant qui suite à l'élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB), les communautés de communes VALLEE DE L'HOMME (CCVH) et TERRASSONNAIS EN PERIGORD NOIR THENON HAUTEFORT (CCTPNTH) ont exprimé le souhait de porter ensemble l'animation du site Natura 2000 sur leur territoire. La communauté de commune VALLEE DE L'HOMME, mandataire de ce groupement, a été désignée structure porteuse en avril 2018 par les services de l'Etat, pour une durée de 3 ans.

Pour mener à bien cette mission d'animation, les communautés de communes se sont attachées les services du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine (antenne Dordogne) et de la Chambre d'Agriculture de la Dordogne (à travers son antenne du Périgord Noir) pour une durée de 3 ans.

A la suite de cette introduction et après un tour de table de présentation, les membres du COFIL présents à la réunion élisent **Monsieur Stéphane ROUDIER, maire de la commune de Condat-sur-Vézère, Président du Comité de Pilotage** du site Natura 2000 « Coteaux calcaires de la Vallée Vézère ».

La parole est ensuite donnée aux animateurs du site, Monsieur Matthieu DUFFAU du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine et Madame Bernadette BOISVERT de la Chambre d'Agriculture de la Dordogne. A travers, un diaporama (cf. annexe), et après avoir présenté aux membres du COFIL leur structure respective, ils déroulent une présentation s'articulant autour des points suivants :

- Rappel du réseau Natura 2000 en Europe et la traduction de ce dispositif sur le territoire nationale.
- Rappels concernant le site Natura coteaux calcaires de la vallée vézère : Historique de l'élaboration du DOCOB (document de cadrage de l'animation), Localisation, Périmètre, Superficie, Enjeux en termes de patrimoine naturel,...
- Présentation du rôle et des missions des animateurs de site Natura 2000 (informer et communiquer, mettre en œuvre les outils contractuels de gestion, assister les porteurs de projets à l'application du régime d'évaluation des incidences, participer aux démarches locales,...)
- Présentation de missions d'animation prévue en 2019 sur le site Natura 2000 (actions et planning prévisionnel)

En fin de séance après un temps de questions/réponses, la date du prochain COFIL est fixée à début 2020. Enfin Monsieur ROUDIER clôture la réunion et remercie les membres du COFIL de leur présence et participation.

Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme

28 avenue de la Forge • 24620 Les Eyzies • Tél : 05.53.51.70.70 • www.cc-valleedelhomme.fr • contact@cc-vh.fr